



jeudi 26 février 2026  
À Surgères,

À l'attention des acteurs de la **filière apicole, des élus, des services de l'État français et de l'Union européenne,**

## **Alerte et mise en garde quant à l'arrivée de l'acarien *Tropilaelaps* sur le territoire national et au sein des colonies d'abeilles**

Le 4 février dernier, lors des Journées d'Étude de l'Anercea, organisées à Limoges, Sherali et Sherzod Suyarkulov, apiculteurs éleveurs en Ouzbékistan, **ont exposé les dégâts colossaux engendrés par le parasite *Tropilaelaps* sur les cheptels ouzbeks**. Une réalité qui a de quoi inquiéter les apiculteurs français et européens. La menace est aujourd'hui à nos portes ! Les régions les plus chaudes et sèches sont les plus favorables au développement du *tropilaelaps*. Paquets d'abeilles et reines fécondées provenant des pays touchés seront les vecteurs de la transmission.

Le développement du *tropilaelaps* est bien plus rapide que celui du *varroa*. Les stratégies de lutte mal connues ou insuffisantes engendreront une mortalité très rapide des colonies infestées. À ce jour, aucun traitement avec AMM n'est proposé, bien que la menace soit connue depuis plusieurs années.

Le contexte sanitaire apicole français est déjà très préoccupant ; beaucoup de nos collègues déplorent des pertes massives de colonies (frelon, *varroa*, pesticides, changement climatique...). Au printemps, de nombreux apiculteurs devront renouveler leur cheptel de manière importante. **L'Anercea recommande de bloquer les importations d'abeilles (reines, essaims et paquets d'abeilles) originaires en particulier des pays d'Europe de l'Est et autres pays d'Asie.** Ces échanges commerciaux sont dorénavant trop risqués pour l'ensemble de la filière apicole, mais aussi pour la production agricole, largement dépendante de la pollinisation assurée par nos abeilles.

Il est primordial de sensibiliser les acteurs de la filière (apiculteurs, groupements, fournisseurs, élus ...) à ce fléau pour bloquer de manière urgente son entrée sur le territoire en fermant nos frontières aux importations susceptibles de transporter le parasite.

L'Anercea revendique depuis toujours l'autonomie des apiculteurs dans leurs élevages et œuvre en ce sens par la formation visant à divulguer les savoirs nécessaires. Cette autonomie est plus que jamais nécessaire.

Nous devons nous mobiliser pour relayer cette recommandation d'une extrême importance et le plus largement possible dans tous les réseaux (ADA, GDSA, Syndicats, internet ...).  
« L'union fait la force ». Nous comptons sur vous !

Pour le conseil d'administration de l'Anercea,

Les Coprésidents de l'Anercea,  
Sébastien Carniaux et Thierry Cocandeau